

AESH : précaires mais visiblement utiles et flexibles ?

Au lieu de garantir un vrai statut, un vrai salaire et des conditions de travail décentes, voici comment le ministère propose aux AESH de gagner plus :

Travailler pendant les vacances scolaires !

L'Education Nationale dans les Pays de Loire et en Mayenne, relaie les offres d'emploi des partenaires de l'ARS (*pour un CDD de 4 jours !*) à défaut de payer convenablement les AESH !

Tous les AESH de Mayenne ont reçu cette proposition d'emploi à Mayenne et Villaines-La-Juhel, pendant les vacances scolaires, pour accompagner les élèves en situation de handicap sur leurs temps de loisirs, puisqu'une fois de plus l'Etat est défaillant dans la prise en charge et l'accompagnement de ces enfants.

L'accompagnement des élèves sur temps de classe, et les conditions de travail ne doivent pas être suffisamment difficiles puisque le repos des vacances serait superflu. Mais dans la précarité, les vacances sont un luxe.

Faut-il rappeler que le ministre Blanquer a rendu près de 700 millions d'euros de budget en 2020 et 2021 ?

Faut-il rappeler que l'année dernière, 107 AESH en Mayenne ont démissionné ?

Faut-il rappeler qu'il faudrait recruter 130 AESH en Mayenne pour répondre aux besoins ?

La politique de l'inclusion à tout prix et au rabais se fait au détriment des structures et établissements spécialisés. **FO rappelle qu'en Mayenne, 95 élèves sont en attente d'une place en ITEP et 68 sont en attente d'une place en IME.** La FNEC-FP **FO** n'accepte pas que notre ministère et l'Etat soient dans l'illégalité sur la question de la scolarisation des élèves bénéficiant d'une mesure de compensation de la MDA que ce soit pour l'accompagnement ou pour l'orientation.

La FNEC-FP **FO** 53 refuse la logique du « travailler + pour gagner + » et y oppose la création d'un vrai statut de la fonction publique pour les AESH, un salaire décent, et l'abandon des PIAL qui instaurent la mutualisation forcée des élèves et précarise davantage encore les conditions des AESH.

La FNEC-FP **FO** 53 appelle tous les personnels de l'Education Nationale, les parents d'élèves, tous les usagers de l'école, à signer et à faire signer [la pétition FO-FCPE](#) (verso) pour maintenir la pression et faire connaître partout les situations inacceptables dans lesquelles sont placées les AESH.

A Laval, le 31 mars 2022



Pétition nationale

Continuons à faire entendre la voix des AESH pour gagner !

Monsieur le Ministre,

Depuis un an, les mobilisations des personnels AESH ont été des succès incontestables, démontrant que la colère s'amplifie. Ces mobilisations, largement relayées dans les médias, rassemblent des cortèges imposants partout en France : la mobilisation ne faiblit pas.

Les AESH contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant, le ministre Blanquer a maintenu son attitude méprisante envers ces collègues :

- la précarité et un salaire insuffisant avec des temps incomplets imposés qui les contraignent au cumul d'emploi, dans un contexte où le coût de la vie explose ;
- Les PIAL qui dégradent leurs conditions de travail. C'est une politique du chiffre au détriment de la santé mentale et physique qui aboutit à de nombreuses démissions ;
- L'absence de reconnaissance du métier qui conduit à la perte de sens de leur mission, notamment par le saupoudrage de l'accompagnement des élèves.

Monsieur le Ministre, il y a urgence à répondre à nos revendications. Il faut :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- prendre en charge tous les déplacements et revaloriser les indemnités kilométriques ;
- leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement qui correspond pleinement à leurs besoins.

NOM – Prénom	Qualité	Signature

Pétition à renvoyer par email à fnec.fp.53@laposte.net ou fcpe53@gmail.com

Ou par courrier à :

FNEC-FP FO 53, 10 rue du docteur Ferron, BP1037 53010 Laval Cedex

ou

FCPE 53, Place Augustine Fouillée 53000 LAVAL